



COMPTE-RENDU | Restitution publique du diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude de revitalisation de la CCPVM (05/07/2022)

HÔTES DE LA REUNION

Mme Catherine LOUIS (Présidente, CCPVM), Mme Lydie BARBAUX (Maire, Plombières-les-Bains),
M. Jean-Benoît TISSERAND (Maire, Remiremont), Mme Anne GIRARDIN (Maire, Le Val d'Ajol)

LISTE DES PARTICIPANTS (= liste d'émargement, yc. élus)

AIT ALI	Karim	DESCHAMPS	Frédérique	MANENTI	Paul
AIZIER	Nicolas	DIDELOT	Marie-Jocelyne	MANGENOT	Georges
AMET	Stéphanie	DIDELOT	Pascal	MANSUY	Guy
ANTOINE	Yannick	DIDON	Stéphanie	MATHIEU	Léna
AUDINOT	Valéry	DROW	Frédéric	MAUGARD	Julie
BARON	Amandine	DUVEAU	Patrice	MAURICE	Stany
BARTHE	Roman	EL MAZIOUA	Amani	MELINE	Gérard
BAUDET	Karine	EL SALEH	Marie-Claire	MILLOTTE	Delphine
BAUMEISTER	Alain	FAIVRE	Maud	MOLARD	Adeline
BEAUDINET	Marie	FAVARD	Francis	MOREL	Isabelle
BEAULOYE	Yann	FERRANDO	Nicole	MOSSAU (?)	Sophie
BIETTE	Philippe	FERREIRA	Marina	MOUGEL	Martin
BIZANO (?)	Teresa	FOUCHER	Jean-Charles	MRAD	Léo Selim
BOIRON	Aurélié	FOUCHER	Valérie	NASAZZI	Delphine
CARIO	Mélanie	FREMONT	Jackie	NAULIN	Pascale
CENDRE	Marylène	GARET	Valérie	PARMENTIER	Laurent
CERISE	Murielle	GONCALVES	Sylvia	PELLETIER	Ange
CHANTREL	Jean-Paul	GOSELIN	Jérôme	PERRET	Patrick
CHARLES	Brigitte	GRANDCOLAS	Philippe	PETITGENET	Jacky
CHEVALIER	Marion	GRANDJEAN	Jacques	PETITJEAN	Damien
CLAVIER	Pascal	GREGOIRE	Hélène	PFRIMMER	Alexandre
COLIN	Olivier	GRIVEL	Claude	PLANET	Guy
CONE	Julie	GROSJEAN	Benjamin	POIRET	Arthur
CORNU	Yanis	GUERY	Andrée-Anne	POISSENOT- MANSUY	Isabelle
COUNOT	Daniel	HAILLANT	Bruno	RAVET	Andrée-Anne
COURTIER	Jean-Louis	HAIRAYE	Martine	REICHERT	Déborah
COUVAL	Véronique	IDOUX	Cathy	REMOLATO	Isabelle
CREUSOT	Bernard	JEANNOT	Arnaud	RENAULD	Martine
CUNAT	Michel	JANKOWSKI	Valérie	RITZENTHALER	Pascale
DA SILVA	Stéphanie	KROLIKOWSKI	Carl	ROBICHON	Joël
D'ALMEIDA	Noémie	LAMBERT	Christiane	ROMARY	Benoît
DANGEVILLE	Armand	LAURENT	Florence	ROUSSEL	Guillaume
DE MENECH	Olivier	LEJEUNE	Alexandrine	RUTHENBERG	Andréa
DELCROIX	Isabelle	LINDNER	Patricia	SCHIRM	Christian
DEMANGE	Michel	LOUIS	David	SCHNEIDER	Alexandre



VOSGES SECRÈTES

la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

SCHÜTZ	Olivier	THOUVENOT	Philippe	VINCENT	Patrick
SIMON	Frédéric	TISSERAND	Pascale	VUILLEMIN	Marie-Laurence
STEPHAN	Romain	VALDENAIRE	Sébastien	YSARD	Stéphanie
SUARDI	Jean-Marie	VANNSON	François	YVERNEAU	Sébastien
THIEBAUT	Romain	VAUCHE	Jean-Baptiste	ZAMPIERO	Marie
THIRIAT	Jean-Luc	VAUTHIER	Jean-Charles	ZAUG	Pascal
THIRIAT	Marie	VAXELAIRE	Magali	VINCENT	Patrick
THIRIET	Régine	VINCENT	Thomas	VUILLEMIN	Marie-Laurence

Légende :

Elus
Equipe Projet
Presse

ORDRE DU JOUR TRAITE.

1. PROPOS INTRODUCTIFS PAR MME CATHERINE LOUIS, PRESIDENTE DE LA CCPVM ET M. FRANCOIS VANNSON, PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	
ACCUEIL	Accueil au nom de la CCPVM et de Mesdames Girardin et Barbaux et de M. Tisserand.
REMERCIEMENTS REMIREMONT	Remerciements à la Ville de Remiremont pour son accueil au Centre Culturel Gilbert Zaug.
REMERCIEMENTS PARTENAIRES	Remerciements aux partenaires territoriaux présents et excusés pour leur engagement. Rappel de la volonté de la CCPVM de les associer : <ul style="list-style-type: none">• Remerciement aux élus présents et excusés ;• Remerciements aux cofinanceurs de l'étude, la Région Grand Est (via les crédits Banque du Territoire) et le Conseil Départemental des Vosges ;• Remerciements à l'ensemble des partenaires territoriaux présents ou excusés : Préfecture, DDT, PETR, CAUE, UDAP, DRAC, PNRBV, Commissariat à l'Aménagement du Massif, Fondation du Patrimoine, ONF, la CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, etc.• Remerciements à l'ensemble des personnes présentes à la réunion de restitution et choix de voir en cette présence massive un réel intérêt et une envie de construire ensemble.
RAPPEL ENJEUX ET ATTENTES	<p><u>Objectif de la réunion</u> : partager les principales conclusions et observations du diagnostic réalisé par IN SITU Architectes dans le cadre de l'étude de revitalisation du programme « Bourgs-Centres / Petites Villes de demain » pour les villes de Remiremont, Plombières-les-Bains et Le Val d'Ajol avec celles et ceux qui le souhaitent.</p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel / revitalisation : rendre le territoire plus attractif et le redynamiser, pour donner envie aux gens qui y habitent, travaillent, consomment d'y rester, et aussi de donner envie à de nouvelles personnes de venir s'y installer.



	<ul style="list-style-type: none">• Programme Bourgs-Centres / Petites Villes de demain = nécessité et opportunité importante car :<ul style="list-style-type: none">○ Territoire en perte de vitesse, d'attractivité et identifié comme ayant besoin d'être revitalisé ;○ Territoire identifié comme à potentiel, disposant d'atouts et dont la revitalisation bénéficiera à un large bassin de vie ;
	<ul style="list-style-type: none">• Opportunité de développer une vraie capacité d'adaptation et de la résilience à embrasser les changements à l'œuvre (vieillesse de la population, métropolisation, réchauffement climatique, changement des habitudes de consommation, etc.).
UNITE, CONCERTATION ET VISION POUR UNE ACTION QUI S'INSCRIT SUR DES TEMPS LONGS	<ul style="list-style-type: none">• 3 villes aux identités fortes et complémentaires, un territoire avec des dynamiques dépassant les limites administratives ;• Volonté commune d'agir dans le même sens, en tirant profit des complémentarités ;• Revitalisation = processus de long terme, nécessité de dessiner une vision et de phaser et planifier le plan d'actions sur les 5, 10 et 20 années qui viennent ;
PRISE DE PAROLE DE FRANCOIS VANNSON	<ul style="list-style-type: none">• Action de fond menée par le Conseil Départemental des Vosges en matière de revitalisation et d'attractivité des bourgs-centres depuis des années ;• Nécessité de s'engager pleinement dans la démarche et de façon concertée car importance de la dynamique de notre territoire du fait de son rayonnement sur tout un bassin de vie ;• Nécessité d'une collaboration étroite entre les différentes échelles territoriales, et importance de la coopération intercommunale ;
POINT ORGANISATIONNEL	<ul style="list-style-type: none">• Explications concernant le déroulé de l'étude ;• Modalités pratiques relatives aux questions ;• Remerciements à Sébastien YVERNEAU et au bureau d'études
2. RESTITUTION SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC (Voir présentation pour obtention du détail)	
METHODOLOGIE ET CALENDRIER DE L'ETUDE	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation de diagnostics croisés sur un grand nombre de thématiques clés : positionnement et fonctionnement territorial, patrimoine naturel et urbain, transition écologique, etc.• Un total de plus de 400 acteurs enquêtés à travers des entretiens, des micros-trottoirs et des balades urbaines : volonté de croiser regards d'experts et perception des acteurs du territoire pour obtenir une vision nuancée ;• Rappel des grandes échéances de l'étude : fin de la phase 1 et début de la phase 2 à venir ;• Prochaine grosse échéance en matière de participation : ateliers de construction des scénarios, fin septembre ;
DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU SYSTEME TERRITORIAL	<p>Un territoire en situation d'interface géographique :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un relief structurant et une situation géographique favorable à la jonction de deux bassins versants.• Un territoire de transitions et de rencontres entre plusieurs identités paysagères. <p>Des tendances de fond :</p>



	<ul style="list-style-type: none">• Une dynamique suprarégionale de rétrécissement urbain : des dynamiques baissières en matière de nombre d'emplois et de population ;• Une dichotomie entre Vosges septentrionales et méridionales : un territoire concentrant des communes toujours en perte de vitesse en matière d'évolution de la population (Sud), et d'autres connaissant une évolution plus favorable (Nord) ;
	4 géosystèmes interdépendants, ouverts sur d'autres géographies et à coordonner.
	Changement climatique - d'importantes mutations à anticiper.
	Un potentiel touristique à organiser.
	Une carte des mobilités à mieux structurer.
ZOOM SUR LE VAL D'AJOL	Introduction de Madame Anne Girardin concernant Le Val d'AJol : une ville façonnée par des hommes et femmes qui ont écrit son histoire et une volonté de construire Le Val d'AJol de demain : un Val d'AJol vert, gourmand et rock'n'roll.
	<i>Partage de la capsule sonore recueillie lors de micros-trottoirs et disponible sur la page publique dédiée à Petites Villes de demain.</i>
	Présentation synthétique des éléments de diagnostic (Cf. présentation)
ZOOM SUR REMIREMONT	Introduction de Monsieur Jean-Benoît Tisserand concernant Remiremont : une ville disposant de nombreux atouts, mais qui doit consolider son rôle de moteur pour le bassin de vie en capitalisant sur ses forces (emploi, commerce, services, patrimoine, etc.). La collaboration avec les territoires voisins prend tout son sens à une époque où, plus que jamais, les frontières administratives sont dépassées sur certains sujets (mobilité, tourisme, etc.).
	<i>Partage de la capsule sonore recueillie lors de micros-trottoirs et disponible sur la page publique dédiée à Petites Villes de demain.</i>
	Présentation synthétique des éléments de diagnostic (Cf. présentation)
PORTRAIT SUR PLOMBIÈRES-LES-BAINS	Introduction de Madame Lydie Barbaux concernant Plombières-les-Bains : une ville dont le patrimoine historique et architectural est aujourd'hui autant un atout qu'une contrainte et qui est prête à se réinventer, au-delà des thermes, et souhaite avancer grâce à de nouveaux projets structurants. Réel besoin de planifier, de phaser et de chiffrer le plan d'actions et de construire une feuille de route.
	<i>Partage de la capsule sonore recueillie lors de micros-trottoirs et disponible sur la page publique dédiée à Petites Villes de demain.</i>
	Présentation synthétique des éléments de diagnostic (Cf. présentation)
CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES	Trois villes aux identités très différentes, devant jouer la carte des complémentarités pour permettre au territoire de rayonner au maximum de son potentiel.
	<ul style="list-style-type: none">• Atouts :<ul style="list-style-type: none">○ Particularismes identitaires marqués ;○ Un territoire au carrefour de paysages variés ;○ Proximité avec les Hautes-Vosges ;• Faiblesses :<ul style="list-style-type: none">○ Vieillesse de la population○ Manque d'offre de logement adaptés pour tous les âges ;○ Dépendance forte à la voiture ;○ Une communauté de communes jeune ;



- Manque global de signalétique, d'identification et de structuration des espaces attractifs ;
 - Opportunités :
 - Une nature apaisée, loin du tourisme de masse, complémentaire de l'offre des Hautes-Vosges ;
 - Création de nouveaux parcours de logements ;
 - Un territoire propice au développement de la marche et du vélo ;
 - Menaces :
 - Manque de structures d'accueil et d'organisation des parcours pour accueillir les flux touristiques ;
 - Changement climatique : un territoire vulnérable, à fort risque de changement du paysage ;
 - Un territoire intercommunal divisé (géographiquement) et peu connecté ;
-
- Prochaines étapes : construction de scénarios de revitalisation (phase 2), puis d'un plan d'actions (phase 3) ;
 - Phase 2 : ateliers de construction à venir :
 - Plombières-les-Bains : 20/09
 - Le Val d'Ajol : 21/09
 - Remiremont : 22/09
 - CCPVM : 27/09

3. TEMPS D'ECHANGE : QUESTIONS, REMARQUES, ETC.

QUESTIONS ECRITES POSEES A L'ORAL LE 05/07

Quelle place accordez-vous au patrimoine dans la politique de revitalisation des Petites Villes de demain ? Envisagez-vous par ailleurs de vous adresser à la jeunesse ?

► *Le patrimoine est un sujet important dans le programme Petites Villes de demain, car il fait partie intégrante de l'identité de la ville. Aussi doit nécessairement être intégré à la réflexion pour que la stratégie de revitalisation soit adaptée aux besoins de chaque ville, d'autant qu'il peut-être très lié à d'autres thématiques (tourisme par exemple, état du bâti, cadre de vie et urbanisme plus généralement). Aussi, la revitalisation est pensée en étroite collaboration avec l'UDAP Vosges (Architecte des Bâtiments de France) et le CAUE afin d'en tenir compte autant que possible et de le préserver au mieux selon les contraintes et réalités actuelles.*

► *Nous envisageons de nous adresser à l'ensemble de la population. Il est important que toutes les tranches d'âges soient représentées dans la démarche : jeunes, actifs, seniors. Toutes représentent en effet une façon de vivre et d'habiter nos 3 villes, avec des besoins différents. Une attention particulière doit être portée aux jeunes, dans la mesure où la revitalisation répond aussi à la volonté de donner envie aux jeunes / jeunes actifs de rester vivre dans nos « petites villes ». Toutefois, les seniors représentent une partie grandissante de la population, et nous devons également veiller à l'adaptation de la ville à leurs besoins.*

La définition d'une identité fait-elle partie de votre réflexion ? Comment envisagez-vous de l'exploiter dans cette perspective de revitalisation ?

► *L'identité de chaque ville existe déjà, et l'un des enjeux du diagnostic est de la faire émerger, ou en tout cas, de faire émerger des traits caractéristiques. Elle doit être le point de départ de toute réflexion. Le projet (scénarios + plan d'actions) devra ensuite naturellement capitaliser sur cette identité et la prendre en compte, en tenant compte du fait qu'une identité ne doit toutefois pas « enfermer » une ville car certaines choses peuvent être amenées à évoluer avec le temps dans le respect de l'esprit de l'identité de la ville.*



En pleine dynamique de revitalisation, l'hôpital se meurt. Il est important d'avoir de bons services publics. Quid du plan Ma Santé 2022 ? Quelles perspectives pour l'hôpital ?

► *Réponse de F. Vannson : il est important de souligner que l'hôpital de Remiremont « ne se meurt pas » et que son maintien n'est aujourd'hui absolument pas un questionnement. La politique de rapprochement et de spécialisation réalisée en collaboration avec le CH d'Epinal est en grande partie responsable de la sécurisation de ce service public. Il demeure en revanche essentiel de continuer à lutter tous ensemble pour le dynamisme et l'attractivité de notre territoire en général, car la « concurrence » avec d'autres territoire est rude. C'est le travail de tous, et un travail de longue haleine.*

A Remiremont, la rue de la Franche-Pierre - rue historique et importante du fait de sa localisation - est un peu délaissée. Pourquoi ne pas la rendre piétonne, végétalisée, et la mettre ainsi davantage en valeur en en faisant un lieu d'animation et de tourisme ?

► *Le diagnostic n'a pas vocation à apporter les solutions, mais à faire un état des lieux. La question est toutefois étroitement liée à certains enjeux évoqués dans le diagnostic (mobilités douces, végétalisation, tourisme et patrimoine, etc.). La phase de « construction » arrive dans un second temps, avec les ateliers à l'automne (fin septembre). Ce type d'idées peut tout à fait intervenir dans ce cadre. La décision finale reviendra naturellement aux élus locaux.*

REMARQUE FORMULEE LE 05/07

Prise de parole d'Olivier COLIN, Président de l'association des commerçants et acteurs économiques de Remiremont, « La Volont'R » au nom de l'ensemble de ses adhérents :

- la Volont'R est plutôt en phase avec les constats posés par le diagnostic ;
- forte attente des acteurs économiques sur les phases de construction à venir, et surtout, sur l'après, sur la mise en œuvre, avec la volonté d'une véritable stratégie qui se concrétise ;
- expression d'un fort souhait de voir Remiremont rayonner davantage dans tous les domaines et se mettre en mouvement avec des actions ambitieuses ;
- rappel en parallèle de la demande d'une heure de stationnement gratuit dans l'hypercentre formulée par l'association La Volont'R auprès de la Mairie de Remiremont afin de favoriser l'attractivité du cœur de ville ;

INVITATION AU VERRE DE L'AMITIE

QUESTIONS ECRITES NON-POSEES A L'ORAL LE 05/07 FAUTE DE TEMPS

Il est beaucoup question de voiture dans votre présentation. Quid de la mobilité douce, de l'offre de transports collectifs et partagés, en intra comme en interurbain ? Cela contribue à l'attractivité. Un plan de développement de borne de recharge électrique est-il organisé pour un maillage des zones hors pavillonnaire notamment.

► *Le diagnostic soulève un manque général de structuration sur le sujet de la mobilité (du quotidien comme touristique) et un manque d'alternatives à l'autosolisme et au véhicule thermique. Cet enjeu essentiel doit être réfléchi localement, mais aussi avec un souci de cohérence au niveau du territoire (CCPVM et au-delà). Sans nier une dépendance forte au véhicule thermique, les mobilités douces et partagées sont en effet un point clé de l'attractivité de nos villes. C'est également un des sujet clé du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Petites Villes de demain et le PCAET devront être en cohérence sur ce sujet central et ce sujet devrait donc être une préoccupation majeure des années à venir. L'importance de ce sujet est renforcée par la volonté affirmée de développer une offre touristique « vélo » sur le territoire. Le diagnostic identifie que l'image du territoire devra évoluer en conséquence.*

► *Le développement de bornes de recharge électrique est un enjeu important car il participe du système global de mobilité. Ce sujet participe d'une solution pour réduire la dépendance au véhicule thermique. Il doit être travaillé en concertation avec ENEDIS, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, et venir répondre à un besoin des habitants, consommateurs et usagers du territoire (touristes). Ce point pourra venir alimenter la construction de scénarios de revitalisation et le plan d'actions futur.*

C'était la première fois que je me rendais à Remiremont : cadre naturel et architectural magnifique. Toutefois, en voiture, je me sentais déplacée dans l'hypercentre qui mériterait d'être piéton.



► La question de l'hypercentre de Remiremont est un point central du diagnostic : théoriquement « zone partagée », le secteur est aujourd'hui particulièrement dominé par les voitures et par un paysage urbain très routier (frein psychologique important). Une des préconisations du diagnostic est de faire plus de place aux piétons et cyclistes dans cette zone en repensant l'aménagement et le langage urbain, qui doit devenir moins routier pour que les piétons et cyclistes y prennent leur place. Les propositions de scénarios et d'actions concrètes seront discutées lors des phases suivantes et notamment lors des ateliers, la décision finale revenant toutefois naturellement aux élus locaux.

Comment envisagez-vous d'accueillir plus d'habitants alors que l'urbanisation massive des pavillons en fond de vallée porte préjudice à la qualité paysagère du Val d'Ajol et à la perte de parcelles agricoles mécanisables ?

► Ce dilemme sera discuté au moment de la construction des scénarios de revitalisation et du plan d'actions. Le diagnostic souligne que Le Val d'Ajol doit impérativement veiller à la qualité de son paysage du fait de sa volonté de vocation d'un tourisme très axé sur la nature et le cadre de vie, et que l'explosion pavillonnaire doit être contenue. Une partie de la réponse pourra venir de l'étude menée en parallèle sur le sujet spécifique de l'habitat, étude dans laquelle sont étudiées différents outils. La densification douce est notamment au cœur des réflexions, de même que les opérations de rénovations de l'habitat type OPAH-RU et pourraient potentiellement apporter une partie de la réponse. Ce sujet est un sujet central, d'autant plus que le cadre règlementaire va dans le sens d'une réduction de l'artificialisation des sols, donc de raréfaction du foncier disponible en général.

Comment est intégrée l'odeur des sapins, le soleil d'hiver ou la cueillette dans le diagnostic ?

► Les éléments de l'ordre du « sensible » et du « territoire perçu » ont été intégrés principalement au travers des mots partagés par les habitants lors des entretiens, micros-trottoirs et balades commentées. Comme le patrimoine architectural ou matériel, certains éléments « sensibles » peuvent relever d'une forme de patrimoine immatériel. Il est toutefois beaucoup plus difficile de faire consensus autour d'éléments « perçus », donc fondamentalement subjectifs. Lorsqu'il y a une forme de consensus sur certains éléments, on peut légitimement penser qu'il s'agit de marqueurs identitaires forts du territoire, et il sera donc impératif de les intégrer, d'une façon ou d'une autre (il peut par exemple s'agir d'éléments sur lesquels il nous faudra plus communiquer lorsque l'on parle du territoire ou d'éléments donnant lieu à une proposition d'action lors des ateliers de fin septembre).

De façon plus générale, la CCPVM ainsi que l'Office de Tourisme réalisent, avec la marque Vosges Secrètes, un important travail de marketing territorial autour de la marque « Vosges Secrètes », qui s'attache à faire découvrir notre territoire de façon inattendue, hors des sentiers battus et du tourisme de masse. Le sensoriel doit trouver pleinement sa place dans ce type de démarche. C'est notamment un des besoins qui a émergé lors des Assises du Tourisme : la nécessité de faire émerger une offre de « slow tourism » autour de concepts comme les « chemins du zen », invitant à une expérience polysensorielle.

Comment l'analyse de flux a-t-elle été réalisée ? Avons-nous une vision claire des flux actuels de jeunes ?

► L'analyse de flux, que ce soit en termes socio-démographiques ou de mobilité, a été réalisée sur la base de données officielles de l'INSEE (données démographiques, enquêtes ménages). L'analyse de flux, notamment au niveau des mobilités pourrait mériter un approfondissement spécifique si l'on souhaite aller plus loin sur certains sujets ou lieux spécifiques (rond-point de l'écoquartier de la Filature par exemple), car l'analyse effectuée ne suffira alors pas. Cela sera décidé, ou non, lors de la construction des scénarios de revitalisation et du plan d'actions. Les flux devrait par ailleurs être étudiés de façon détaillés dans le Plan de Mobilité Simplifié qui devrait être lancé prochainement dans le cadre du PCAET, à l'échelle du PETR.

Pour rappel : le diagnostic n'a pas vocation à apporter les solutions, mais à faire un état des lieux, à poser un constat. Ce constat sera ensuite discuté au moment de la construction des scénarios de revitalisation et du plan d'actions. La décision finale reviendra naturellement aux élus locaux.